

à l'heure

Le magazine du CHU d'Angers



Après plusieurs mois marqués par une crise sans précédent et la mobilisation de tous contre la Covid, c'est une rentrée 2020

particulière qui s'est dessinée.

Ainsi alors que la gestion de l'épidémie est toujours d'actualité, les annonces du Ségur de la Santé apportent une reconnaissance immédiate des efforts des hospitaliers et témoignent également du soutien de l'Etat à nos besoins de terrain. Il est légitime que ce plan traduise, sur le plan salarial, la reconnaissance de nos métiers et nous serons vigilants à ce qu'il permette une facilitation de la mise en œuvre de nos projets.

J'ai souhaité un A l'heure H renouvelé pour valoriser au mieux notre communauté et, pour ce nouveau numéro, mettre au premier plan la fusion entre le CHU et le site de Saint-Nicolas. Celle-ci, concrétisée au 1^{er} janvier 2020, a mobilisé nos professionnels au service d'une population particulièrement fragile, celle de nos résidents. Nos équipes doivent encore relever ensemble ces défis de la fusion et de la crise et je sais pouvoir compter sur tous pour l'accomplissement de nos missions.

Cécile Jaglin-Grimonprez
Directrice Générale

FOCUS

SAINT-NICOLAS : 9^e PÔLE DU CHU

CHU
ANGERS



www.chu-angers.fr



A l'heure H se remet à la page

Une nouvelle maquette,

plus moderne et plus courte et la possibilité d'approfondir les sujets qui vous intéressent sur une version dématérialisée.

Début novembre, retrouvez votre magazine en ligne enrichi de contenus additionnels.

Pour toujours plus d'infos sur notre CHU, rendez-vous sur www.ahh.chu-angers.fr



Arrêt sur image

C'est le nom de l'exposition photographique consacrée aux hospitaliers du CHU durant l'épidémie de Covid-19. Initiée par l'UPLIN, cette exposition regroupe une sélection de 28 clichés, réalisés par Catherine Jouannet (Direction de la communication) reflétant l'engagement des soignants durant cette crise.

Visible jusqu'au 30 novembre dans l'ancienne chapelle.



Javel

Le Centre antipoison du CHU

a constaté une augmentation du nombre d'appels durant le confinement (+ 6 % par rapport à l'an dernier*) :

+ 90 % d'appels concernant la mauvaise utilisation de la javel.

+ 230 % d'appels concernant l'usage des solutions hydro-alcooliques.

*en 2019, le CAP a réceptionné plus de 63 400 appels.

LE SAVIEZ VOUS



Ligne bleue

Elle a fait son apparition sur certains trottoirs du CHU

Il s'agit d'un tracé de 4,8 km reliant les entrées principales des bâtiments. Destiné aux piétons et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite, ce cheminement doit faciliter leur déplacement sur les 36 hectares du campus hospitalo-universitaire. La fin du traçage est attendue pour la fin de l'année.



RCF

Partenaire du CHU

La radio RCF Anjou propose désormais chaque semaine à ses auditeurs une chronique prévention - santé. Tous les lundis midis, retrouvez les conseils des hospitaliers du CHU.

« L'œil de l'expert »,
chaque lundi à 12h12 sur 88.1 FM.



Record battu

212 353

C'est le nombre de vues au 6 octobre de la vidéo réalisée par l'UPLIN présentant un prélèvement naso-pharyngé. Mise en ligne en juin dernier pendant la crise sanitaire, cette vidéo est la plus visionnée de la chaîne YouTube de notre établissement.

Vous souhaitez la (re)voir ? Allez sur « YouTube CHU Angers ».

C'est la 10^e vidéo de la playlist « COVID-19 tutoriels »

(ou accédez directement par votre navigateur internet via cet url : bit.ly/33e79EQ)

En bref

P.4



Focus

P.6

Pôle médico-social Saint-Nicolas :
9^e pôle du CHU



Retour sur

P.8

Territoire

P.12

Actualités

P.10

- Trois questions au Pr Alain Mercat
- TEP-Scan numérique
- Embryoscope +
- Protection des données de santé



Recherche

P.13

Culture

P.14



Portrait

P.16

Jérémy Curé,
infirmier au bloc opératoire des
urgences en formation IBODE

Directeur de la publication : Cécile Jaglin-Grimonprez
Rédactrice en chef : Anita Rénier
Responsables de la rédaction : Adrien Renard ; Audrey Capitaine
Responsables conception graphique : Lisa Meteier ; Camille Baranger ; Léa Guérineau

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Pr Pierre Bigot ; Dr Chloé Bruneau ; Loïc Carballido ; Caroline Chantrel ; Jérémy Curé ;
Pr Marc-Antoine Custaud ; Victoria Deakin ; Dr Marie Deguigne ; Olivier Derouet ;
Pr Alexis d'Escatha ; Mathieu Ferte ; Charlotte Huet ; Vincent Le Corre ; Dr Sébastien Liéonart ;
Dr Gaël Le Roux ; Pr Pascale May-Panloup ; Pr Alain Mercat ; Clément Triballeau.

À L'HEURE H

Rédaction : Direction de la communication - 4, rue Larrey - 49933 ANGERS cedex 9
Tél. : 02 41 35 53 33

E-mail : directioncommunication@chu-angers.fr

Revue tirée à 6 600 exemplaires et distribuée gratuitement au personnel du CHU d'Angers
et aux médecins libéraux de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe

N° ISSN 0988-3959 - Dépôt légal : octobre 2020

Crédit photos : Catherine Jouannet - Direction de la communication (cellule audiovisuelle) -
Adrien Renard (p. 16) ; Albert photographe (p. 16) ; Audrey Capitaine (p. 9)

Rédacteur associé : Christophe de Bourmont - christophe@docteurmots.fr

Conception - réalisation - impression sur papier recyclé : Atelier Asap - Welko - Setig

Régie publicitaire : Adeline Roinard - Direction de la communication CHU - tél. 02 41 35 53 33



Lorsque ce picto signe un article, nous vous invitons
à approfondir le sujet en consultant :

www.aah.chu-angers.fr (accessible début novembre. On vous tient au courant !)



CAMPUS HOSPITALIER sans tabac

Le CHU entend offrir aux usagers et à ses hospitaliers la garantie d'évoluer dans un environnement sain.

« Parce qu'ici on se bat pour la vie, pas contre » : le CHU a étendu, voilà un an, l'interdiction de fumer à l'ensemble des espaces extérieurs pour garantir à ses usagers un environnement sain et protecteur. Outre son intérêt sanitaire indiscutable, cette mesure marque l'engagement fort du CHU dans son devoir de prévention et d'exemplarité. L'équipe de l'Unité de coordination de tabacologie reste mobilisée pour accompagner les patients et hospitaliers qui le souhaitent vers le sevrage ●



Après leur vaccination au CHU, les agents se verront remettre un badge pour en informer leurs patients.

GRIPPE pourquoi se faire vacciner ?

La campagne vaccinale contre la grippe a débuté le 19 octobre. Le service de Santé au travail rappelle que la proportion des cas de grippe est plus grande chez les professionnels de santé en cas d'épidémie. Cette année, l'épidémie de grippe interviendra alors que la pandémie Covid-19 est toujours présente. En vous vaccinant, vous limitez le risque d'être contaminé, et protégez ainsi vos patients fragilisés par l'âge, la maladie chronique ou aiguë, d'une éventuelle transmission, ainsi que vos collègues et vos proches. En 2019, 2 237 hospitaliers ont été vaccinés par le service de Santé au travail du CHU, contre 731 en 2017 ●

En



HAPPYTAL un service de conciergerie au CHU

Ici, le comptoir Happytal situé dans le hall du bâtiment Larrey.

Trois comptoirs Happytal ont pris place sur le campus hospitalier (site Larrey) dans les halls d'accueil de l'ancienne chapelle, de Larrey et de la maternité. Ils sont ouverts du **lundi au vendredi de 9h à 18h**.

Cette conciergerie peut faciliter le quotidien de tous, agents ou usagers, grâce à une palette de services aux tarifs attractifs : pressing, livraison de paniers bio, de pain, relais colis, capsules de café...

N'hésitez pas à vous renseigner aux comptoirs, par téléphone (**02 52 35 22 12**) ou via www.happytal.fr ●



HUBLO

une application pour pallier l'absentéisme inopiné

Le CHU est désormais doté de l'application Hublo (connue auparavant sous le nom de Whoog). Il s'agit d'une plateforme permettant de proposer à des IDE, aides-soignants et ASH de remplacer des collègues absents. Cette plateforme vient renforcer l'organisation des remplacements en complément des pools et des dotations de mensualités. L'objectif est de contribuer à répondre à l'absentéisme inopiné. Les cadres peuvent ainsi solliciter prioritairement les agents volontaires de la plateforme, limiter les rappels sur les repos. Hublo est une des mesures qui devraient permettre aux agents de mieux maîtriser leur rythme de travail ●



VigilanS

une cellule de recontact téléphonique pour prévenir les récurrences suicidaires

La cellule de recontact Vigilans est un dispositif de soins innovant destiné à la prévention de la récurrence suicidaire. En Pays de la Loire, c'est à notre CHU que l'Agence régionale de santé a confié cette mission. S'appuyant sur un réseau d'établissements partenaires, Vigilans permet de veiller sur les patients qui le souhaitent, dans les semaines et les mois suivant leur tentative de suicide, en vue de prévenir une récurrence.

Quatre infirmiers travaillent à la cellule de recontact Vigilans, coordonnée par le Dr Dewi Le Gal. Elle se situe au sein du service de Psychiatrie et addictologie du Pr Bénédicte Gohier.

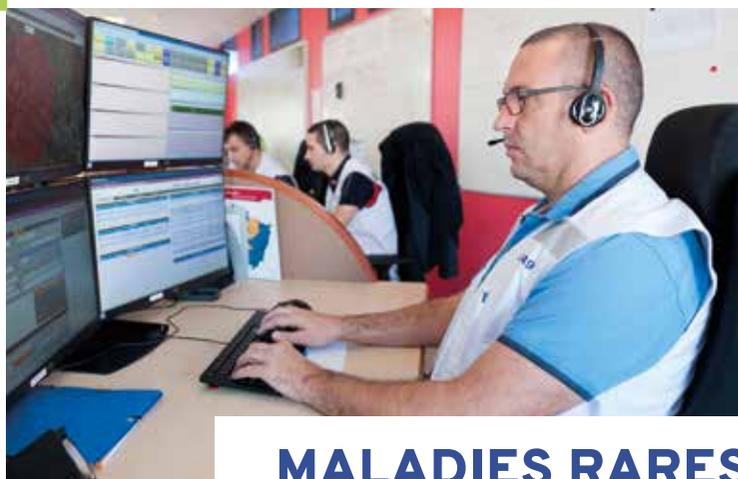
Contact réservé aux professionnels de santé : 02 41 35 38 76 ●



BREF

UNE FORMATION pour les ARM

Une nouvelle formation d'Assistant de régulation médicale (ARM) a été mise en place début 2020, avec la création d'un centre de formation au CHU. Proposée au titre des études promotionnelles aux agents, elle se compose d'une formation théorique et de stages. Après une première session entamée en janvier, une deuxième a débuté en octobre pour se poursuivre jusqu'en août 2021 ●



MALADIES RARES

la plateforme d'orientation des patients PRIOR évolue

PRIOR : une plateforme créée en 2009 à l'initiative des CHU d'Angers et de Nantes, de l'ARS et des associations de patients.

Animée par deux médecins coordonnateurs : le Pr Dominique Bonneau au CHU d'Angers, et le Pr Yann Péréon au CHU de Nantes, la plateforme PRIOR évolue pour élargir son champ d'action. Pour répondre aux attentes du troisième Plan national maladies rares, cet outil d'orientation et de conseil de proximité des patients touchés par une maladie rare, propose désormais une aide à la prise en charge médicale. Elle prévoit notamment des actions à l'attention de la médecine de ville : création d'un guichet unique dédié aux demandes médicales, développement de télé-expertise et de téléconsultation, mise en place d'actions de communication afin de mieux faire connaître les structures et les circuits de prise en charge.

Contact : 02 41 35 60 61 ; prior@chu-angers.fr ●



Avec le Pôle médico-social Saint-Nicolas, le CHU compte désormais 3 sites.

PÔLE MÉDICO-SOCIAL SAINT-NICOLAS : 9^e PÔLE DU CHU

Le 1^{er} janvier, l'hôpital Saint-Nicolas et le CHU fusionnaient avec la formation d'un 9^e pôle clinique : le Pôle médico-social Saint-Nicolas. Quelques mois après la fusion, À l'Heure H fait le point sur la phase de transition et donne la parole au Dr Sébastien Léonart, chef de ce nouveau pôle.

Accueillir près de 350 nouveaux collaborateurs et 400 résidents et patients, à l'occasion d'une fusion, est une étape rare et un moment fort dans la vie d'un établissement hospitalier. Moment toujours précédé et suivi de questionnements, d'étonnements, de discussions, de découvertes mutuelles et aussi d'inquiétudes partagées. Le fait que les 2 établissements fassent « direction commune », depuis 2006, aura cependant facilité la phase d'organisation préalable qui a duré environ un an. Une organisation complexe et une harmonisation des procédures qui restent encore naturellement à affiner 10 mois après la fusion officielle.

Le 9^e pôle clinique du CHU

En janvier, le site Saint-Nicolas est devenu le pôle médico-social du plus grand établissement public de santé de Maine-et-Loire. De fait, avec ce nouveau pôle et avec le service de Gériatrie et le service de Soins de suite, c'est une filière complète et fluide de prise en charge des personnes âgées qui vient d'être créée au CHU.

Concrètement, la population a désormais, au CHU, accès à l'ensemble des prises en charge médico-sociales auxquelles peuvent prétendre les personnes âgées : activités de court séjour et soins de suite sur le site principal et, sur le site Saint-Nicolas, activités de long séjour et EHPAD avec, pour les résidents, un accès facilité au plateau technique du CHU.

Les habitants du territoire bénéficient ainsi d'une filière gériatrique forte offrant une prise en charge de haut niveau sur tous les plans.

Quant aux équipes médicales et paramédicales des 3 sites – médecins, infirmiers, aides-soignants, ASH, psychologues, diététiciens, assistantes sociales, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, techniciens, administratifs... - c'est l'occasion d'enrichir mutuellement leurs pratiques. Pour les équipes du pôle médico-social, l'intégration au CHU représente aussi l'opportunité d'élargir leur champ d'action aux missions à caractère universitaire, d'enseignement et de recherche.



Sylvie dans l'espace cuisine du cantou «Gloriettes» (cantou : lieu de vie pour personnes atteintes de démence ou d'Alzheimer).



2006

Une direction commune

pour le CHU et l'hôpital Saint-Nicolas.



2020

La fusion des deux établissements est officialisée

au 1^{er} janvier.



Le Pôle médico-social Saint-Nicolas, un lieu de vie. Ici, Marie-Louise, résidente des Provinces.

 **6700**
Nombre total
d'hospitaliers du CHU
depuis la fusion avec Saint-Nicolas.

Un projet médico-soignant cohérent

Élaboré conjointement par les équipes des trois sites, le projet médico-soignant du Pôle médico-social Saint-Nicolas concilie les cultures et les pratiques de l'ancien hôpital Saint-Nicolas et du CHU. Il conforte ainsi le rôle du CHU en tant qu'acteur sanitaire clé en matière d'accueil des personnes âgées dépendantes, avec l'accompagnement du CESAME.

Quatre priorités

Le projet médico-soignant repose sur plusieurs priorités :

- Fluidifier le parcours de la personne âgée (résident-patient) et renforcer la coordination des acteurs de santé.
- Sécuriser les prises en charge médicamenteuse et nutritionnelle chez le sujet âgé.
- Renforcer les compétences des professionnels de santé en mettant en place des programmes de formation et en favorisant le partage d'expériences.
- Participer aux innovations d'accompagnement de la personne âgée et développer les projets de recherche.

L'harmonisation, un défi au cœur du projet

Créer un nouveau pôle hospitalier en fusionnant deux établissements, et donc deux communautés humaines et professionnelles, ne se fait évidemment pas sans difficultés. L'harmonisation des pratiques, des horaires, des modes de fonctionnement, et la mise en place de nouveaux circuits structurés passent par une période de transition pouvant générer des turbulences. Les difficultés de recrutement rencontrées sur la période des congés annuels ont exacerbé les écueils liés à cette période de transition. Il ne faut cependant pas perdre de vue l'objectif initial : préserver la qualité et la spécificité de la prise en charge médico-sociale, tout en intégrant les spécificités de chaque établissement ●

« Ce que nous avons l'impression de perdre en autonomie, nous le gagnons en expertise et en qualité de conseil. »

Docteur Sébastien Léonart



Découvrir en images le nouveau pôle du CHU sur la chaîne YouTube « CHU Angers » : playlist « Vidéos de présentation du CHU d'Angers » ou en accès direct avec l'url suivante : bit.ly/36ml8cA

Salle à manger de la résidence du Clos de l'Abbaye.



3 questions à Sébastien Léonart Chef du Pôle médico-social Saint-Nicolas



Comment avez-vous vécu la fusion des deux établissements ?

« Une telle transition n'est jamais facile, et certains collaborateurs de l'ancien hôpital Saint-Nicolas ont pu ressentir une certaine perte de souplesse et d'autonomie dans la gestion du quotidien. L'ajustement budgétaire sur l'EHPAD était programmé indépendamment de la fusion. Mais, le fait qu'il intervienne au même moment que la fusion a pu majorer les difficultés et conduire à certains amalgames. »

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

« Malgré les étapes préparatoires franchies ces dernières années (Direction commune en 2006, homogénéisation des pratiques et des achats au niveau du GHT depuis 2016, recours exclusif au laboratoire de biologie du CHU à partir de 2019), la bascule a généré certaines difficultés sur le terrain, notamment au niveau de la préparation et la livraison des médicaments, la mise en place de nouveaux circuits logistiques, et des réorganisations des équipes. Des problématiques que les équipes, la Direction générale et celle des soins se sont efforcées de résoudre avec toute leur énergie et une grande réactivité. »

Quels bénéfices cette fusion apporte-t-elle pour l'avenir ?

« Tout ce que nous avons l'impression de perdre en autonomie, nous le gagnons en expertise, en stabilité, et en qualité de conseil. Nous disposons maintenant en direct du service juridique du CHU, d'une veille qualité en continu, de la force de frappe de la Direction des affaires médicales quand elle publie une annonce, et de l'ensemble des services du CHU... Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur de nombreuses valeurs ajoutées, dont certaines directement issues de notre expérience clinique. »



Des temps de relaxation et de découverte sensorielle

sont désormais proposés aux patients hospitalisés en soins palliatifs au CHU. Grâce au soutien de la Fondation de France et de l'Institut de France, en lien avec le service mécénat, une salle bien-être a été aménagée au sein de l'unité Laroque. L'environnement médical y est atténué au profit d'un univers zen. En Soins de suite et réadaptation, un chariot mobile snoezelen est utilisé par la socio-esthéticienne au chevet du patient, pour le plonger dans un univers favorisant l'évasion et l'apaisement.

Le congrès « En mode sénior »

a accueilli - avant l'ère des masques - les professionnels du Living Lab Allegro. Ils y présentaient les caractéristiques de cette chambre, véritable lieu d'innovations situé au cœur du service de Gériatrie.



Le kiosque Le Fenouil fait désormais partie de notre paysage hospitalier. Imaginée par la designer métal crasset, cette œuvre singulière située en plein cœur du CHU a accueilli notamment plusieurs expositions ainsi qu'une bibliothèque de plein air.

RETOUR

Mise en place d'un volet universitaire au CESAME

L'an dernier, le CHU, la Faculté de santé et le Centre de santé mentale angevin (CESAME) ont signé une convention prévoyant la mise à disposition d'un PU-PH à mi-temps, en la personne du Pr Bénédicte Gohier, chef du service de Psychiatrie et addictologie du CHU, afin de déployer un volet universitaire au sein du CESAME.

De gauche à droite : Pr Nicolas Lerolle, doyen de la Faculté de santé ; Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice Générale du CHU ; Marine Plantevin, Directrice du CESAME ; Dr Guillaume Fonsgrive, Président de la CME du CESAME ; Pr Bénédicte Gohier, chef du service de Psychiatrie et addictologie du CHU.



L'hélistation du CHU a ouvert ses portes à une trentaine de riverains ; l'occasion d'échanger autour des missions de l'héliSmur, désormais à demeure toute l'année au CHU.



ur ...
R



Cinq voitures électriques ont été remises à la Fédération de pédiatrie du CHU, il y a quelques mois. Elles sont utilisées en hôpital de jour et permettent de transporter les enfants dans le service sans inquiétude et même en s'amusant.



Elisabeth Moreno, ministre

chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, est venue le 25 septembre dernier échanger avec des hospitaliers. Après une visite du centre de planification Flora-Tristan, le projet de dispositif de pré-plaintes destiné aux victimes de violences conjugales lui a été présenté. L'équipe de Médecine légale et la justice travaillent en effet à son application, gage d'une libération de la parole plus précoce et d'un accompagnement encore plus personnalisé. L'application de ce dispositif innovant devra reposer, en partie, sur de nouvelles ressources paramédicales et des moyens précisément identifiés.

De gauche à droite : Stella Dupont, Députée de Maine-et-Loire ; la ministre Elisabeth Moreno ; Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice Générale du CHU ; René Bidal, préfet de Maine-et-Loire ; Nicole Dubré-Chirat, Députée de Maine-et-Loire.



Trois questions au Pr Alain Mercat, président de la CME

Pr Alain Mercat, également chef du service de Médecine intensive - réanimation et médecine hyperbare.

Pourquoi vous êtes-vous porté candidat à la présidence de la CME ?

J'étais arrivé à un moment où j'en avais à la fois le temps et la motivation. Je suis profondément attaché à l'hôpital public, et particulièrement à celui d'Angers. Les CHU sont une très grande réussite. Mais des choix politiques malheureux et des décisions budgétaires inopportunes les ont mis dans l'incapacité d'assumer pleinement et sereinement leurs missions. Il faut se battre, pour leur permettre de continuer à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

« Soyons portés par l'ambition collective d'offrir le meilleur soin possible à l'ensemble de la population du territoire. »

Quels axes prioritaires souhaitez-vous mettre en place ?

Mon action s'articule autour de trois objectifs majeurs :

- que le CHU reste fidèle à sa mission de soins, en étroite collaboration avec les médecins, pharmaciens et l'ensemble des personnels non médicaux, et à ses missions d'enseignement et de recherche, en coordination avec la Faculté de santé et l'Université.
- que le CHU contribue à l'égalité de tous devant l'accès aux soins. Il s'est installé en France une réelle inégalité socio-économique et géographique d'accès aux soins. Notre CHU doit revendiquer et assumer cette mission sur l'ensemble de son territoire.

- que le CHU soit attractif pour les patients comme pour les médecins. Nous bénéficions d'une expertise de très haut niveau reconnue et de la confiance de la population. Mais il existe aussi des structures privées de bonne qualité. Cette concurrence doit nous stimuler notamment en termes de conditions d'accueil, de confort et d'agrément.

Comment la CME peut-elle soutenir cette dynamique ?

La CME est consultée sur toutes les décisions concernant l'établissement. Pour que ce rôle soit constructif, il faut s'engager dans un dialogue respectueux, loyal et franc avec la Direction générale, mais aussi être force de proposition car les médecins sont les mieux placés pour comprendre les besoins de la population en matière de soins ●



Un TEP-Scan numérique pour le CHU et l'ICO

Voilà un an, le CHU et l'Institut de Cancérologie de l'Ouest ont inauguré leur tout nouveau TEP-Scan Vereos. Ce nouvel équipement, installé dans le service de Médecine nucléaire et biophysique, représente un progrès majeur par rapport aux générations précédentes. Il permet d'améliorer le diagnostic, l'ajustement du traitement et le suivi de nombreuses pathologies, principalement cancéreuses. Angers devenait ainsi la deuxième ville de la région Pays de la Loire équipée de cet appareil de pointe.

Examen incontournable dans la prise en charge et le suivi de multiples pathologies cancéreuses, la Tomographie par émission de positons (TEP) est un processus d'imagerie fonctionnelle installé en routine en France depuis une vingtaine d'années. Il repose sur la détection *in vivo* du métabolisme d'une molécule d'intérêt, marquée par un élément radioactif.

Le TEP-Scan Philips Vereos est le premier équipement de TEP entièrement numérique. Apparu fin 2017, il est en passe de redéfinir l'imagerie TEP et de marquer une nouvelle ère en matière de performances cliniques : diagnostic plus précis et plus précoce, diminution du temps d'examen et des doses de médicaments radiopharmaceutiques administrés au patient ●

L'acquisition du TEP-Scan Vereos a été possible grâce à un million d'euros apporté par la Ligue contre le Cancer de Maine-et-Loire.

« Une avancée technologique remarquable »



FIV : le CHU booste les chances de grossesse avec l'Embryoscope+



Le CHU offre, depuis de nombreuses années, la possibilité aux couples souffrant d'infertilité de recourir à la fécondation *in vitro* (FIV). L'Embryoscope+, équipement récemment acquis, a pour but d'optimiser les chances de grossesse pour chaque tentative de FIV. Cet incubateur embryonnaire de dernière génération permet à la fois d'optimiser les conditions de culture *in vitro* et de déterminer plus sûrement les embryons viables capables de s'implanter dans l'utérus maternel.

L'Embryoscope + est installé au sein du laboratoire de biologie de la reproduction à la maternité.

La culture embryonnaire nécessite un environnement proche de celui de l'utérus maternel et impose des conditions rigoureusement contrôlées et stables (pH et température).

Dans une culture classique, les embryons sont sortis quotidiennement des incubateurs pour être observés au microscope. Cet acte répété peut avoir une incidence sur leur développement et leur survie.

Dotés d'une caméra et d'un microscope interne, les systèmes Time Lapse, comme l'Embryoscope+,

permettent d'éviter ces manipulations tout en permettant une observation continue des embryons.

Faciliter le classement des embryons

En outre, l'analyse par la machine des images acquises au cours du développement embryonnaire fournit des informations morphocinétiques qui facilitent le classement des embryons selon leurs chances de conduire à une grossesse.

L'amélioration de cette sélection a pour but de ne replacer dans l'utérus maternel qu'un seul embryon, afin d'éviter les grossesses gémellaires tout en améliorant les chances de grossesse et en limitant les risques de fausse couche.

Ce dispositif est accessible au centre d'aide médicale à la procréation du CHU depuis janvier ●



Les données de santé sont sensibles car elles touchent à l'intimité de chacun et sont couvertes par le secret médical. Leur divulgation ou leur simple consultation par une personne non autorisée, peuvent entraîner un grave préjudice et des sanctions⁽¹⁾. Au CHU, une commission de contrôle des accès au système informatique a été mise en place l'année dernière pour garantir le respect de ce fondement éthique essentiel.

Le dossier médical informatisé est un outil efficace, qui facilite pour les soignants l'accès à toutes les informations nécessaires à la prise en charge d'un patient. Mais il s'accompagne aussi d'un risque accru de consultations non autorisées. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a donc amené le CHU à mettre en place une Commission de contrôle des accès au système informatique chargée de garantir, par l'instruction de plaintes et par des contrôles aléatoires, le respect du secret médical et des règles de confidentialité.

« Le droit d'accès au dossier d'un patient n'est pas un droit à la curiosité. »

« Pour pouvoir consulter le dossier d'un patient, il faut être explicitement dans une relation de soin avec lui, indique le Pr Marc-Antoine Custaud, responsable du Collège de l'information médicale et de la Commission de contrôle des accès au système informatique du CHU. En aucun cas il ne peut être question de regarder un dossier médical par curiosité ou pour rendre service car on me demande des résultats. » ●

(1) Tout manquement à ces règles sera possible d'une procédure disciplinaire et d'un dépôt de plainte auprès du procureur pour une procédure pénale, assorti d'un risque d'amende de 15 000 à 45 000 € ou d'une peine d'emprisonnement d'un à trois ans.



Pr Marc-Antoine Custaud, responsable du Collège de l'information médicale et de la Commission de contrôle des accès au système informatique du CHU.

Protection des données de santé : une responsabilité partagée



La filière AVC, une coopération territoriale au service du patient



« Cette filière a permis d'assurer l'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire. »

Ici, l'équipe pluridisciplinaire du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine. Elle assure la prise en charge des patients après leur accident vasculaire cérébral.

Pierre angulaire du Groupement hospitalier de territoire de Maine-et-Loire (GHT 49), le CHU continue plus que jamais de développer les coopérations avec les différents établissements de santé. Au cœur du projet médical partagé du groupement, le renforcement de la filière d'accident vasculaire cérébral (AVC) est un bel exemple de cette collaboration. Elle permet de resserrer les liens entre les hôpitaux tout en assurant l'égalité d'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire.

Fondé en 2016, le GHT 49 regroupe les 10 établissements hospitaliers publics du département, dont notre CHU, support du groupement. Cette coopération inter-hospitalière, articulée autour d'un projet médical partagé, se traduit notamment par des interventions et des échanges entre les médecins et services du CHU et des établissements partenaires, par la mutualisation de certaines fonctions, ou encore par la mise en place de filières médicales de prise en charge.

Parmi ces filières, celle de l'AVC fait figure d'exemple. Elle permet aux patients victimes d'AVC, une fois la phase aiguë traitée par l'Unité neurovasculaire (UNV) du CHU, d'être transférés et suivis par une équipe qualifiée dans un hôpital proche de chez eux. Elle répond ainsi aux enjeux des inégalités territoriales, mais assure également un meilleur traitement à long terme des patients victimes d'AVC en proximité du domicile, avec les mêmes protocoles et la même qualité de soin qu'au sein de l'UNV du CHU. La filière AVC a fait l'objet d'une présentation au public par l'Agence régionale de santé (ARS) et le GHT 49 dans le nouveau bâtiment sanitaire du Centre hospitalier de la corniche angevine (CHCA), établissement pilote de cette filière.

Une meilleure prise en charge à long terme

« Jusqu'alors, seul le CHU d'Angers disposait d'une Unité neurovasculaire (UNV) et d'un neurologue de garde 24h/24, explique Clément Triballeau, directeur adjoint du CHU en charge des coopérations et du parcours patient. Ce service garantit la meilleure prise en charge des AVC aigus, mais il était nécessaire d'optimiser la suite de la prise en charge du patient après traitement de la phase aiguë : ceux-ci continuaient de séjourner à l'UNV alors que des hôpitaux de proximité disposaient de lits vacants. »

Pendant plus d'un an, les Drs Sophie Godard et Alderic Lecluse, neurologues au CHU, sont intervenus dans les hôpitaux de proximité pour former des équipes pluridisciplinaires à la prise en charge de patients post-AVC. « Nous en sommes aujourd'hui à une quarantaine de patients ainsi pris en charge en Soins de suite et de réadaptation (SSR). C'est une vraie réussite et un bel exemple, au sein du CHU, de praticiens qui travaillent sur les parcours patient au-delà du strict périmètre de leur service. » ●

En bref ...

GHT 49

Un réseau des « gestionnaires de parcours patients » du GHT 49

Au plus fort de la crise COVID-19, les établissements du GHT 49 ont organisé un réseau de référents des parcours patients. Depuis cet été, ils ont tous une connaissance quotidienne des disponibilités en lits sur tous les hôpitaux du GHT 49 via un espace numérique partagé et des contacts téléphoniques réguliers. La cellule de gestion des lits du CHU accompagne ainsi au mieux les services de l'établissement dans les adressages de patients au sein du GHT 49.

Déploiement de la filière AVC

- Établissement support
- Filière déployée
- Filière en cours de déploiement



Le CHU dans une étude internationale sur le cancer du rein



Vincent Le Corre, technicien d'étude clinique, a coordonné l'ensemble des prélèvements sur les patients. Ici, devant une centrifugeuse installée dans le service d'Urologie.

Résultats attendus d'ici un à deux ans

Débutée il y a deux ans, la mise en place de cette étude n'a cependant pas été sans difficultés. « *En termes d'organisation, c'est une étude un peu inédite, poursuit Vincent Le Corre. La plus grosse difficulté a été d'obtenir toutes les autorisations.* » Les recherches en génétique sont sensibles et très encadrées. Sans parler des difficultés de contractualisation, avec des réglementations différentes selon les pays.

« *Ces recherches n'auraient pas été possibles sans l'accompagnement du CRB – le Centre de Recherche Clinique – et la Cellule innovation et valorisation.* » Un travail de longue haleine salué par les porteurs angevins de l'étude : « *Seuls les CHU de Bordeaux et Angers ont été capables de répondre aux exigences américaines et de coordonner leurs équipes.* »

Au total, 350 patients pris en charge au CHU ont donné leur autorisation pour participer à cette étude porteuse de nombreux espoirs sur les avancées de la recherche et l'efficacité des prises en charge. Le NCI procède désormais aux analyses comparatives des échantillons, pour des résultats attendus d'ici deux ans ●

(1) Localisation précise d'un gène sur un chromosome

(2) Source : chiffres fournis par l'Institut national du cancer sur la base de l'année 2018.

Chaque patient a rempli un formulaire de recueil de consentement pour la constitution d'une base de données clinico-biologiques à visée de recherche sur le cancer du rein.

Depuis deux ans, le CHU participe à une recherche d'ampleur internationale menée par le prestigieux National Cancer Institute (NCI) de Washington. Une étude importante et porteuse d'espoir qui vise à déceler des locus⁽¹⁾ de prédisposition au cancer du rein. Les 350 échantillons d'ADN prélevés sur des patients au CHU sont arrivés, cet été, aux Etats-Unis pour y être analysés, avec des résultats espérés d'ici 2 ans.

Les échantillons sont arrivés par avion au National Cancer Institute (NCI) il y a quelques mois. Un voyage de près de 6000 kilomètres au-dessus de l'Atlantique, porteur d'espoir pour les 15 000 personnes atteintes d'un cancer du rein en France chaque année.⁽²⁾

L'objectif de ce transfert : déceler des marqueurs de prédisposition au cancer du rein en comparant l'ADN de patients atteints d'un cancer et de patients sains. Autrement dit, « *cette étude doit permettre de voir si un individu est plus à risque et donc d'effectuer des dépistages plus précoces et de mettre en place un traitement moins invasif,* explique Vincent Le Corre, technicien d'étude clinique au CHU. *À terme, cela devrait permettre d'en comprendre le mécanisme pour essayer de bloquer le cancer et développer de nouvelles thérapeutiques.* »

Avec 10 000 patients inclus dans le monde (dont un millier espéré en France), cette étude menée par le prestigieux centre de recherche américain est une chance pour le CHU. « *Collaborer avec le NCI n'est pas donné à tous les établissements hospitaliers,* avoue le Pr Pierre Bigot, chef du service d'Urologie. En France, les inclusions ont été confiées aux membres de l'UROCCR et au CHU d'Angers, sous la coordination du CHU de Bordeaux.

En bref ...

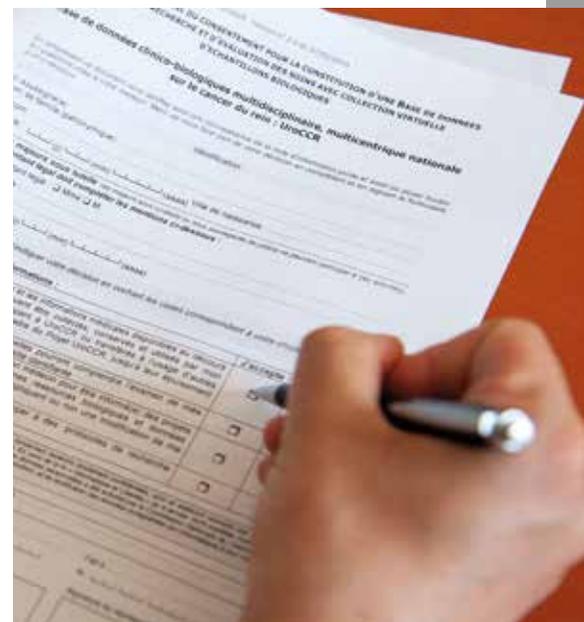
Recherche Covid-19

Projet CONFI-LOMB

Le projet « CONFI-LOMB », porté par le Pr Audrey Petit, du Centre de consultations de pathologie professionnelle du CHU d'Angers est une recherche non interventionnelle multicentrique transversale qui vise à évaluer l'impact du confinement sur la lombalgie des patients. Elle associe les CHU de Dijon et Nantes, l'AP-HP ainsi qu'un cabinet de consultation de rhumatologie libérale de Grenoble.

Renoncement aux soins

L'étude « Renoncement aux soins » portée par le Dr Delphine Douillet du service des Urgences adultes se déroule au CHU ainsi qu'au CH du Mans. Elle permettra d'évaluer le taux de renoncement aux soins durant la période de confinement sur 900 personnes et ainsi mieux cibler les personnes vulnérables en contexte épidémique similaire.





• **MUSIQUE À L'HÔPITAL**

Jusqu'en juin 2021

18 services concernés ;
Avec l'Orchestre National des Pays de la Loire.

• **EXPOSITION PHOTO**

Novembre 2020

Service d'Urologie ;
Avec l'École supérieure d'art et de design TALM.

• **ATELIERS D'ÉCRITURE**

Novembre 2020

Clinique des ados - Pédiatrie.



© Les Limites du cavalier, Pierrick Naud
Sans titre 8 - fusain sur papier -
30 x 21 cm - 2020

Pierrick Naud, artiste en résidence au service de Soins de suite et réadaptation

Tous les ans, un artiste est invité à déplacer son atelier au sein du service de Soins de suite et réadaptation (SSR) du CHU. Chaque année, l'atelier reflète pendant six mois l'univers de l'artiste invité et ses processus de création.

Pour cette 13^e édition, le comité de pilotage culturel du SSR, constitué de personnels du service, a invité l'artiste Pierrick Naud pour une résidence de création et de recherche à partir d'octobre.

Pierrick Naud a invité à son tour, l'artiste Julien Perrier pour un travail de collaboration artistique durant une partie de sa résidence.

Celle-ci est organisée en partenariat avec l'Artothèque de la ville d'Angers et l'association Entr'art (association culturelle du CHU), avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire au titre du programme Culture & Santé, et du mécénat de l'entreprise Lilial.

[En savoir +]

<http://pierricknaud.blogspot.com/p/liens.html>

Des projets de design

Le service culturel a lancé plusieurs projets de design en collaboration avec différents services de soins. Les services concernés souhaitent répondre à des problématiques larges d'amélioration de l'environnement et de l'accueil des patients, d'informations au patient et à sa famille.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des usagers, professionnels comme patients. L'enjeu est de comprendre les attentes de chacun à partir de leurs parcours au sein du service et de proposer des solutions adaptées. Ces solutions pourront prendre la forme d'une présence artistique ●

[Suivez-nous sur]



Facebook : Culture & Santé CHU d'Angers



Instagram : Culture & Santé CHU d'Angers

LES MARDIS DE LA SANTÉ

Infos pratiques : 18h30 - à l'Institut municipal - Gratuit
www.chu-angers.fr/mardisdelaante

les **Mardis de la santé** du CHU ANGERS

Bronchite chronique et insuffisance respiratoire

mardi **10 Novembre**

avec le **Pr Wojciech Trzepizur**

les **Mardis de la santé** du CHU ANGERS

La bonne alimentation des enfants entre 3 et 10 ans

mardi **8 Décembre**

avec les **Pr Régis Coutant, Dr Natacha Bouhours-Nouet, Dr Emilie Chaillou-Legault**

les **Mardis de la santé** du CHU ANGERS

Nouveautés dans la prise en charge de l'endométriose

mardi **12 Janvier**

avec les **Pr Philippe Descamps, Dr Léa Delbos**

EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL, LA MNH PRÉSERVE VOS PRIMES ET INDEMNITÉS.



JUSQU'À
130 €
OFFERTS⁽¹⁾
EN CHÈQUE CADEAU

Hospitaliers, découvrez nos garanties santé et maintien de salaire :
MNH EVOLYA et MNH PREV'ACTIFS TEMPO à partir de 13,48€/mois⁽²⁾.
Le duo santé-prévoyance qui vous garantit la meilleure protection
pour votre santé et vos revenus.

Pour en savoir plus :

Claire LEPETIT, conseillère MNH, 06 48 62 15 34, claire.lepetit@mnh.fr

Claudine LOPEZ, correspondante MNH, 02 41 35 39 04, cllopez@chu-angers.fr



Protéger les professionnels
de santé, tout simplement



WWW.MNH.FR

1) OFFRE RÉSERVÉE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS À « MNH EVOLYA » ET « MNH PREV'ACTIFS » (N'AYANT PAS ÉTÉ ADHÉRENTS À « MNH EVOLYA » ET « MNH PREV'ACTIFS » AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS), VALABLE POUR TOUTE ADHÉSION SIMULTANÉE À « MNH EVOLYA » EN TANT QUE MEMBRE PARTICIPANT ET À « MNH PREV'ACTIFS » (SIGNATURE DES 2 BULLETINS D'ADHÉSION À MOINS DE 30 JOURS D'INTERVALLE ENTRE LE 17 AOÛT 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DES ADHÉSIONS PAR MNH ET MNH PRÉVOYANCE), POUR TOUS DOSSIERS D'ADHÉSION COMPLETS RETOURNÉS À LA MNH AVANT LE 31 JANVIER 2021 ET POUR TOUS CONTRATS PRENANT EFFET ENTRE LE 1ER SEPTEMBRE 2020 ET LE 1ER FÉVRIER 2021 INCLUS : UN CHÈQUE CADEAU KADÉOS (CONNECT OU ZÉNITH) D'UN MONTANT DE 130€. CE CHÈQUE CADEAU KADÉOS (CONNECT / ZÉNITH) EST UTILISABLE EN UNE OU PLUSIEURS FOIS, DANS DIFFÉRENTS UNIVERS DE CONSOMMATION, AU CENTIME PRÈS, ET EST VALABLE 12 MOIS À COMPTER DE LA DATE DE RÉCEPTION. IL EST ÉDITÉ PAR EDENRED FRANCE, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES AU CAPITAL DE 464.966.992 € AYANT SON SIÈGE SIS 166-180, BOULEVARD GABRIEL PÉRI, 92240 MALAKOFF – 393 365 135 R.C.S. NANTERRE – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 13 393 365 135. 2) COTISATION MENSUELLE 2020 POUR UNE PERSONNE NÉE EN 2002 AYANT SOUSCRIT À LA GARANTIE MNH EVOLYA PRIMO ET À MNH PREV'ACTIFS TEMPO – NIVEAU 1, POUR UN TBI DE 1 447,48€, SOIT LE MONTANT MINIMUM - EN BRUT - DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE. MNH PREV'ACTIFS TEMPO EST ASSURÉ PAR MNH PRÉVOYANCE ET DISTRIBUÉ PAR LA MNH. MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, AVENUE D'ANTIBES - 45213 MONTARGIS CEDEX. LA MNH ET MNH PRÉVOYANCE SONT DEUX MUTUELLES RÉGIÉS PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, IMMATRICULÉES AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LES NUMÉROS SIREN 775 606 361 POUR LA MNH ET 484 436 811 POUR MNH PRÉVOYANCE. IMA ASSURANCES, SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7 000 000 EUROS ENTIÈREMENT LIBÉRÉ, RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ 118 AVENUE DE PARIS - 79000- NIORT, IMMATRICULÉE AU RCS DE NIORT NUMÉRO 481.511.632. MNH, MNH PRÉVOYANCE ET IMA ASSURANCES SONT SOUMIS AU CONTRÔLE DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION (ACPR) 4, PLACE DE BUDAPEST - CS 92459 - 75436 PARIS. EDENRED FRANCE, S.A.S AU CAPITAL DE 464.966.992 € DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ 166-180, BOULEVARD GABRIEL PÉRI, 92240 MALAKOFF – 393 365 135 R.C.S. NANTERRE – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 13 393 365 135. – N° D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DES OPÉRATEURS DE VOYAGES ET SÉJOURS: IM092150009 – ASSURANCE RCP : GENERALI IARD, 2 RUE PILLET-WILL, 75009 PARIS – GARANT : ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, 159, RUE ANATOLE FRANCE (BÂTIMENT B - CS 50118), 92596 LEVALLOIS-PERRET CEDEX. IMMATRICULÉE À L'ORIAS SOUS LE N° 07 027 496 EN QUALITÉ DE COURTIER D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE. SEPTEMBRE 2020 - DOCUMENTATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE NON CONTRACTUELLE - CRÉDITS PHOTOS : DAVID PIOLÉ

PORTRAIT

Jérémy Curé



*Infirmier au
bloc opératoire
des urgences en
formation IBODE*

Infirmier diplômé d'État (IDE) depuis 2016, Jérémy Curé a passé ses 4 premières années au bloc opératoire des urgences du CHU. Un véritable sacerdoce qui l'a tout naturellement mené à passer son concours d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État (IBODE). À tout juste 25 ans, il est parti pour une formation de 18 mois en alternance. Le temps de découvrir d'autres pratiques et valider sa spécialisation.

La rigueur du protocole en ferait presque un rituel. L'habillage, le déballage du matériel chirurgical, un dernier coup d'œil sur les radios du patient, une dernière vérification sur la table à instruments pour s'assurer qu'il ne manque rien, une récapitulation de l'intervention pour anticiper les besoins du chirurgien... Tous ces gestes, Jérémy Curé les maîtrise sur le bout des gants. Jour après jour, il les exécute lentement, inlassablement, avec toujours le même soin et la même précision.

Cette envie de devenir infirmier, Jérémy la nourrit depuis la fin du collège. « J'étais éducateur sportif dans un club de foot ; un enfant s'est blessé et je m'en suis occupé. Tout est parti de là. Je suis tombé par la suite sur des articles de chirurgie et je me suis dit, pourquoi ne pas essayer les blocs ? » Jérémy multiplie les stages et, très vite, la vocation devient sacerdoce.

Ce qui lui plaît aux blocs opératoires des urgences ? « C'est d'abord la chirurgie en elle-même. Pour être instrumentiste, il faut connaître par cœur le matériel chirurgical, mais aussi le déroulement de l'intervention. La particularité aux urgences, c'est qu'on traite toutes sortes d'interventions, avec parfois des patients polytraumatisés en urgence vitale. Cela demande une grande capacité de concentration et d'anticipation, mais aussi une bonne polyvalence. »

Jérémy affûte en ce moment ses bistouris pendant une formation d'IBODE en alternance qui durera 18 mois. « J'ai toujours été en poste au bloc opératoire des urgences du CHU et j'avais envie d'élargir mes connaissances. Cette formation devrait me permettre de découvrir d'autres fonctionnements et d'autres blocs opératoires que ceux des urgences et, pourquoi pas, me spécialiser sur l'un d'entre eux. » ●

Jérémy Curé doit s'assurer qu'il ne manque rien sur la table à instruments.

« L'instrumentiste doit avoir une connaissance parfaite du matériel et de l'intervention »